

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 13 octobre 2022

**Délibération modificative N°02
Budget Exercice 2022**

Délibération n° 014/2022

L'an deux mille vingt deux le 13 octobre, à dix huit heures et trente minutes , le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

Étaient présents :

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.

MARCAGGI Séraphine, LUCIANI Paul, Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

Étaient absents :

BIANCAMARIA Michel,
CASASOPRANA Olivier
SCHALK Thierry,
CHAPOT Thomas ,
DANESI Etienne

Nombre de membres composant l'assemblée :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	06

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

La présente délibération modificative n° 2 du budget de l'exercice 2022 est une délibération d'ajustement d'intégration de recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

Section Fonctionnement :

En recettes : 7.098,09 €

Chapitre 011	Art 70311	Concession cimetière	+ 650,00 €
Chapitre 011	Art 73223	Fonds péréquation	+ 2.664,00 €
Chapitre 011	Art 744	FCTVA	+ 442,09 €
Chapitre 011	Art 74834	compensation TH	+ 3.342,00 €

En dépenses : 7.098,09 €

Chapitre 011	Art 617	Études et recherches	+ 7.098,09 €
--------------	---------	----------------------	--------------

Section Investissement :

En recettes : 44.133,60 €

Chapitre 10	Art 10222	FCTVA	+ 5.475,69 €
Chapitre 13	Art 131/22006	Columbarium	+ 3.677,00 €
Chapitre 13	Art 131/22007	Lampadaire solaire	+ 2.904,00 €
Chapitre 21	Art 10226	Taxes aménagement	+32.076,91 €

En dépenses : 44.133,60 €

Chapitre 23	Art 231/00817	Travaux divers	+ 33.571,40 €
Chapitre 23	Art 231/22006	Columbarium	+ 5.778,30 €
Chapitre 23	Art 231/22007	Lampadaire solaire	+ 4.783,90 €

La présente délibération modificative n° 02 porte la totalité des crédits de l'exercice 2022 à :

Section Fonctionnement	Dépenses	394.180,85 €	Recettes	394.180,85 €
Section Investissement	Dépenses	258.318,63 €	Recettes	258.318,63 €

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 02 du budget 2022 proposée au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 02 du budget 2022 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

